

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Rapport

Olivia Dufour

La Cour de cassation s'inquiète pour l'institution judiciaire

CHRONIQUE

Page 6

■ Obligations / Contrats

Lionel Andreu, Valerio Forti et Éric Savaux

Chronique de régime général des obligations

(Septembre 2015 - février 2016) (2^e partie)

JURISPRUDENCE

Page 20

■ Baux à construction

Patrice Battistini

Par le paiement de la taxe foncière contractuellement mis à la charge du bailleur, le preneur d'un bail à construction renonce clairement et sans équivoque au bénéfice de la clause dérogoire (Cass. 3^e civ., 7 avr. 2016)

CULTURE

Page 23

■ Musique

Jean-Pierre Robert

Au festival d'Aix-en-Provence

ACTUALITÉ

Rapport



La Cour de cassation s'inquiète pour l'institution judiciaire ¹¹⁹⁸⁹

Olivia DUFOUR

La Cour de cassation a présenté son rapport annuel à la presse le 8 juillet dernier. Toujours confrontée à un afflux massif de pourvois, elle poursuit ses réflexions sur son avenir, tout en s'interrogeant également sur le devenir de l'institution judiciaire.

Il y a un an tout juste, Bertrand Louvel présentait le premier rapport annuel de son mandat de premier président de la Cour de cassation. Il venait alors d'ouvrir une réflexion en profondeur sur le contrôle de cassation consistant notamment à s'interroger sur l'opportunité d'introduire un contrôle de proportionnalité mais aussi de renforcer le filtre des pourvois. Ces réflexions se poursuivent cette année, mais dans un contexte qui a radicalement changé. Entre-temps en effet, les attentats du 13 novembre 2015 ont déclenché les questions que l'on sait sur le rôle de l'institution judiciaire suite à sa mise à l'écart dans le cadre de l'état d'urgence, tandis que la question de moyens qui lui sont alloués a pris une dimension nouvelle avec l'aveu du nouveau garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas, concernant la misère inquiétante de l'institution. Dans un tel contexte, que caractérise une véritable crise existentielle au sein de l'institution judiciaire, le bilan d'activité annuelle est apparu presque accessoire.

Il a néanmoins été présenté en quelques minutes.

■ Plus de 28 000 affaires nouvelles chaque année

La Cour, en 2015, a enregistré 28 232 affaires (nouvelles ou réinscrites), ce qui correspond au volume habituel sur ces dernières années, mais elle a en a jugé 3 000 de moins que d'habitude en raison d'une insuffisance d'effectifs mais aussi des travaux de réflexion initiés par Bertrand Louvel qui ont beaucoup mobilisé les magistrats.

Le délai moyen de jugement est de 402 jours en matière civile et de 173 jours en matière pénale. Si la diminution du nombre d'affaires nouvelles observée depuis 2012 se confirme (-4,96 % l'an dernier), l'activité de la Cour demeure soutenue.

Suite en p. 3

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
2, rue Montesquieu - 75001 Paris Cedex 01
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
33, rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34